

Le projet du Parking du Refuge récompensé aux Victoires de l'investissement local du Gard 2023

Le projet de l'aménagement du Parking du Refuge a été récompensé aux Victoires de l'investissement local du Gard lors du 7ème Salon des Communes et des Intercommunalités du Gard qui se tenait le 8 juin au Parc des Expositions d'Alès.

Publié le 14 juin 2023



Le projet de l'aménagement du Parking du Refuge a été récompensé aux Victoires de l'investissement local du Gard lors du 7ème Salon des Communes et des Intercommunalités du Gard au Parc des expositions d'Ales le jeudi 8 juin 2023.



La candidature de la Commune d'Uzès, portée par le cabinet d'études Cereg et les entreprises Braja Vesigne Lautier Moussac et Id Verde, avait été retenue parmi 25 autres réalisations **au service de la qualité des habitants** et mises à l'honneur par Philippe Ribot, Président de l'Association des Maires et des présidents d'EPCI du Gard, Olivier Giorgiucci, Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie & Christophe Ruas, Président de la délégation Gardoise de la Fédération des Travaux Publics Occitanie.

C'est dans la catégorie **« Voirie et aménagement de l'espace public »** que l'opération du Parking du Refuge a été primée, le jury saluant **la qualité environnementale, esthétique et fonctionnelle du projet.**

- En effet, il y avait une vraie ambition de ne pas faire qu'un simple parking de 350 places mais de répondre efficacement à la problématique de désimperméabilisation.
- Outre le recours à des matériaux perméables sur les places de stationnement et voies de circulation secondaires, des noues paysagères végétalisées ont ainsi été conçues, destinées à la collecte et à l'infiltration des eaux de ruissellement pour éviter le rejet direct des eaux dans le réseau pluvial. La pluviométrie moyenne sur Uzès étant de 600L/m²/an, c'est potentiellement 6000m³/an qui pourront réalimenter les nappes souterraines.
- Une place forte a également été réservée à l'intégration d'ilots de fraicheur. C'est ainsi que le projet s'est articulé autour des arbres existants, prenant soin d'en conserver le plus grand nombre et d'en renforcer la présence en plantant plus de 35 arbres de hautes tiges. La lutte contre les îlots de chaleur se retrouve également au travers du choix des matériaux utilisés en ayant opté pour des revêtements de sols clairs sur l'ensemble des cheminements piétons et voies secondaires.



Lors de la remise des prix, Gérard Bonneau élu en charge des travaux, a mis en avant la qualité et le succès de l'équipement et remercié les financeurs* qui ont participé au financement de cette opération.

Benoit Claisse, chef de projet au Cereg a rappelé les aspects techniques, la diversité et qualité des agréments disponibles sur un site végétalisé et arboré.

Enfin, Stéphanie Montredon directrice d'exploitation pour le groupe Braja Vesigne Lautier Moussac, a salué le travail et l'engagement des ouvriers ayant largement contribué à la réussite du projet.

**Opération : 730 000 € HT - Subventions : Etat Dsif Plan de relance : 219 000 € / Région Occitanie : 120 000 € / CCPU Fonds de concours : 195 500 €*





MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)